

SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
FICHE DESCRIPTIVE

La rénovation à très basse consommation d'énergie des bâtiments existants

Montpellier, le 30 septembre 2010 – BAT2

En partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon et l'Agglomération de Montpellier
Avec le soutien de l'ALE Montpellier, EcoBATP Languedoc-Roussillon,
l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon et l'ADEME Languedoc-Roussillon

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux et les priorités de la rénovation à très basse consommation d'énergie, maîtriser les points clés de la conception et de la mise en œuvre. Connaître les techniques nouvelles et les coûts d'une telle rénovation.

PUBLIC

Architectes, bureaux d'études, maîtres d'ouvrage et assistants, élus, techniciens de collectivités territoriales et agents de l'Etat, constructeurs et aménageurs, et plus généralement professionnels du bâtiment.

INTERVENANT

Olivier SIDLER est ingénieur en énergétique et dispose d'une expérience de plus de trente ans. Il dirige le bureau d'études ENERTECH, spécialisé dans la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables. Cofondateur de l'association négaWatt, il est considéré comme un des meilleurs spécialistes européens des bâtiments à très basse consommation d'énergie et de la mesure énergétique. La spécificité de son approche est d'être à la fois pragmatique, solidement fondée sur les retours d'expérience de ses nombreuses réalisations, et en parfaite adéquation avec les enjeux actuels.

DUREE, DATE ET HORAIRES

Le jeudi 30 septembre 2010, de 8h30 à 18h00, soit 7h30 de formation effective.

Accueil des participants à 8h30 (émargement, remise du livret de formation, ...), début de la formation à 9h précises.

LIEU

CRDP, Allée de la Citadelle, Montpellier (34) - Tél. 04 67 60 04 50

METHODE PEDAGOGIQUE

- Alternance (au gré des participants) entre exposés et séquences d'échanges (questions/réponses)
- Présentation basée sur de nombreux retours d'expériences et exemples de réalisations.
- Documents : livret de présentation (80 p., support de notes) disponible en début de formation en version papier couleur, et présentation en version numérique sur l'Extranet à l'issue de la formation.

VALIDATION

Attestation de présence à la formation

COUT

220€ net de taxe, avec pauses, déjeuner bio et livret de formation compris (inscription via le site Internet : www.institut-negawatt.com).

FORMAT

Formation grand format (plus de 100 personnes). Nombre de places limité, avec priorité aux premiers inscrits.

Avec le soutien de :



SESSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
PROGRAMME DETAILLE
**La rénovation à très basse consommation d'énergie
des bâtiments existants**

Montpellier, le 30 septembre 2010 – BAT2

En partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon et l'Agglomération de Montpellier
Avec le soutien de l'ALE Montpellier, EcoBATP Languedoc-Roussillon,
l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon et l'ADEME Languedoc-Roussillon

Les enjeux de la rénovation énergétique :

- 1- La fin de l'abondance énergétique
- 2- Les contraintes du changement climatique
- 3- Quelles contraintes pour la rénovation thermique?
- 4- Caractéristiques du parc à rénover

CHAPITRE 1 : Quelles dispositions techniques faut-il mettre en œuvre?

- 1- Résidentiel : exploration par simulation dynamique
- 2- Tertiaire : exploration par simulation dynamique
- 3- Les solutions techniques de référence
- 4- Les réglementations thermiques en vigueur dans la rénovation
- 5- La question du renouvellement d'air
- 6- La perméabilité à l'air des façades
- 7- Contrôle des phénomènes de condensation dans les parois
- 8- Evolution de l'installation de chauffage
- 9- Quelles améliorations sur l'eau chaude sanitaire?
- 10- Améliorer aussi les usages électriques

CHAPITRE 2 : Les nouvelles technologies disponibles

- 1- L'isolation des murs
- 2- Les parties vitrées
- 3- La ventilation
- 4 - L'eau chaude sanitaire
- 5- Les usages électriques

CHAPITRE 3 : Coûts et stratégie de financement

- 1- Quels coûts?
- 2- Quels modes de financement?

CHAPITRE 4 : La stratégie des différents acteurs pour faire décoller le programme de rénovation

- 1- L'Etat
- 2- Les collectivités territoriales
- 3- Les entreprises
- 4- Les industriels
- 5- Les banques

CHAPITRE 5 : Exemples de réalisations